

L'ESCORNIFLAIRE

L'indiscret

Prononciation : l'escourniflaire

ASSOCIATION : HISTOIRE ET PATRIMOINE DE L'ANCIEN MANDEMENT DE JAUJAC

Chers lecteurs,

L'Escorniflaire vous salue bien !

Il sait tout il voit tout ...

Après ce confinement historique, cette hibernation en quelque sorte, qui s'inscrit dans l'histoire comme un rappel des grandes pandémies qui ont touché l'humanité au cours des âges, telles que la peste, le choléra, la grippe espagnole etc... On imagine mieux la détresse de nos ancêtres, qui ne bénéficiaient pas de moyen d'information, ni de communication, et qui voyaient leurs familles décimées, sans comprendre l'origine du fléau.

Il est certain qu'il y aura un avant COVID 19 et un après.

Nous constatons une solidarité plus forte, une mobilisation sans précédent, et dans l'ensemble un respect des règles de confinement, qui devrait porter ses fruits.

Notre Association poursuit ses recherches. Nous comptons sur votre appui, pour vous être agréable et pour vous faire découvrir de notre village et des villages voisins.

Le Président

HISTOIRE TRAGIQUE DE LOUP A JAUJAC

PREFECTURE DE L'ARDECHE

Jaujac, le 22 Décembre 1833

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que le 18 du mois dernier, à dix heures du matin environ, un loup servier que tout donne lieu de croire enragé, avait rencontré sur le chemin qui va au bourg de Jaujac au village de semaintilhes (sic) (1) deux petites de six et huit ans, il leur aurait sauté dessus et les aurait défigurées entièrement, l'une est déjà morte, l'autre ne pourra survivre à ses blessures, il prend ensuite la route qui conduit à Largentière, au premier tournant, appelé « le Paou », il trouve un troupeau de moutons, qu'il abandonne sans lui faire le moindre mal, pour se ruer sur le berger âgé d'environ vingt ans, celui-ci apporta bien quelque résistance, mais en vain, le loup le terrasse, lui emporte une oreille, un œil et toute la peau du crâne, il lui fait en outre d'autres graves blessures ; de là il se dirige sur le village des Hugoux, il rencontre une femme âgée de 55 ans il lui fait de larges blessures à la figure. Le sieur Vigier Roure, voisin de cette femme, prend aussitôt son fusil et vole à son secours. Alors le loup, d'une férocité sans exemple, lâche sa proie pour courir sur ce jeune homme ; mais celui-ci fort, robuste et courageux attend l'animal de pied ferme et arrivé à deux pas de lui, il lui tire ses deux coups de fusil, qui malheureusement pour lui les amorces ne prirent pas (sic) au même instant ce féroce animal se jette sur Roure avec une telle impétuosité que, quoique fort, ne pouvait (sic) résister à un choc aussi terrible, il se renverse par terre et le loup sur lui, néanmoins quoique terrassé et atteint de plusieurs blessures son sang-froid, son courage et son intrépidité ne l'abandonnant jamais, d'une main saisit le cou du loup et de l'autre le museau de sorte qu'il empêcha de lui faire davantage de mal, et le mit ainsi assez de temps pour que son frère arriva (sic) à son secours et put lui tirer un coup de fusil à brûle pour poing (sic) (2). Ce coup de fusil sans le tuer de suite lui ôta sa force et le mit dans un état à ne pouvoir plus faire de mal il fut ensuite assommé à coup de barre à un quart d'heure de chemin par les personnes qui arrivèrent au secours de Roure et qui le suivirent à la trace du sang. Sans doute que vous trouverez, Monsieur le Sous-Préfet, que ce rapport vous est adressé un peu tard, j'aurais eu l'honneur de vous en donner connaissance bien plus tôt, de ces ravages sans les sollicitations du Lieutenant de Louveterie, qui permit de vous en instruire de suite et de faire toutes les diligences nécessaires. En conséquence, Monsieur le Sous-Préfet, je vous prierai aujourd'hui de faire obtenir, s'il est possible, une récompense au nommé Devèze Roure des Hugoux, commune de Jaujac, je présume que M. le Lieutenant de Louveterie, résidant à Mariac, vous a fait passer la pête (sic) droite de cet animal, du moins elle est entre ses mains ; comme 'est un loup d'une férocité comme on n'en croit pas, la récompense ne pourrait-elle pas être plus considérable ?

Le berger est mort depuis quelques jours, à l'instant même j'apprends que le pauvre Roure vient aussi de succomber ; cependant il a gardé son bon sens jusqu'à la fin quoique il ne pouvait supporter aucun liquide...

Le Maire, signé Coche.

Sources : Archives de l'Ardèche 7M31

(1) Senentille

(2) (2) A bout portant

(3) Nota : le maire fait une erreur en parlant de loup cervier qui est en fait un lynx

HISTOIRE DU LOUP DE PRUNET

Document mairie de Prunet 2012

Département de l'Ardèche

Mairie de Prunet

Prunet le 16 septembre 1860

Monsieur le Sous-Préfet de Largentière

Objet : Destruction d'une louve dans la Commune de Prunet

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que depuis quelques temps les loups font de grands ravages dans notre commune, de même que dans les circonvoisines, et qu'une battue a eu lieu à cet effet depuis peu, mais sans aucun effet. Cependant le nombre de victimes est de quatre-vingt environ ; Ainsi je m'empresse de mettre à votre connaissance que le sieur Dubois Jean, fermier de Monsieur de Gigord au Domaine de Sémolines, lequel a été toujours dévoué à la destruction de ces animaux fut se poster hier vers les dix heures du matin dans un lieu qu'il connaissait être leur passage. A peine fut-il à ce poste que deux loups lui apparurent aussitôt. Il mit son fusil en joue, et un d'eux fut sa victime en restant sur le carreaux, c'était une louve que les connaisseurs on dit être âgée de vingt ans.

En conséquence, Monsieur le Sous-Préfet, je vous prie de vouloir bien lui faire obtenir la prime qui est accordée en de pareilles circonstances aux destructeurs de ces animaux.

Dans cette attente

J'ai l'honneur d'être Monsieur le sous-préfet

Votre très humble et très obéissant serviteur

Le Maire

Balazuc

Réponse du sous-préfet

La lettre de Monsieur le maire ne suffit pas

Il faut au procès-verbal en double exemplaire les noms et prénoms du destructeur

Son domicile, l'âge et le sexe de l'animal tué

Et s'il s'agit d'une louve, si elle était pleine ou non.

Le Sous-Préfet

EPIDEMIE LOCALE DE 1920 A 1930

Avant le coronavirus, des épidémies de peste, typhus, choléra, « grippe espagnole, ont jalonné l'histoire de l'humanité.

Plus récemment, on trouve des traces dans la presse de l'époque d'une maladie infectieuse qui a fait des ravages chez nous : « la fièvre de Malte ».

Peut-être, certains de nos lecteurs en ont eu l'écho par leurs aïeux ?

Article du journal « **Le Petit Provençal 5 janvier 1939** »

« Entre les années 1920-1930, la Basse Ardèche fut durement éprouvée par les brucelloses. Le secteur Mayres, Jaujac, Prunet, offrait le lamentable spectacle de villages décimés où, dans chaque maison, gisaient souvent plusieurs malades atteints de fièvre de Malte.

Mais ce qui n'exprime pas les chiffres, ce sont les souffrances interminables éprouvées par les patients, les suites de la maladie qui, sous forme de rhumatismes chroniques, ont fait plus de **dix pour cent d'invalides définitifs** de nos robustes Cévenols ; enfin, la mortalité, due à la cachexie et aux complications de tuberculose que nous avons particulièrement étudiées, cette **mortalité atteignit sept pour cent des malades**.

Au cours de nos enquêtes faite dans ce secteur nous avons la malheureuse impression d'arriver toujours trop tard. C'est alors que grâce à la vigilance du maire de la commune de Rocher nous avons pu être avertis du début d'un foyer d'avortement épizootique et de brucellose humaine. Immédiatement nous avons pu réunir les éleveurs, leur parler du péril et faire parler avec nous le dévoué directeur des services vétérinaires.

Nous avons préconisé les mesures préventives, institué les vaccinations et nous avons eu la joie de voir s'arrêter net une maladie qui menaçait d'être grave.

Anne-Marie Fesquet.

INFORMATION IMPORTANTE

L'Année du Lazare

C'est le titre d'un livre que l'Association a prévu de sortir cet automne.

Il a été écrit par notre ami Raymond Constant.

C'est une fiction qui retrace la vie d'une famille paysanne de la Vallée du Lignon au XIXème siècle, dans un hameau imaginaire de la Souche, basé sur des souvenirs de jeunesse, sur une période d'une année, du premier janvier au trente et un décembre.

Quel labeur, pour ces familles de paysans vivarois, sur une terre qui ne lâchait rien sans effort permanent ; qui ne laissait pas de place aux vacances ni au farniente.

C'est le devoir de mémoire qui a conduit Raymond à expliquer à son fils comment vivaient ses aïeux, et à ne pas l'oublier. **Une souscription** sera lancée sous peu et sera largement diffusée, pour nous permettre de faire imprimer ce livre passionnant d'environ 300 pages, qui vous surprendra

LA FONTAINE DU PESCHIER

C'est ainsi que l'on désignait autrefois notre source du Peschier.

Depuis des temps très anciens le volcan de Jaujac, dénommé aussi la Coupe de Jaujac, qui fait partie des derniers volcans en activité en France est indissociable de sa source située à ses pieds.

Je me souviens que dans les années 60, y être allé très régulièrement avec mes parents, ou avec Monsieur Escalier qui habitait alors Place Saint Bonnet, nous partions avec « **la double bouteille paillée de deux litres avec une anse** » réservée à l'eau minérale de la source. Elle était couleur rouille à l'intérieur, à force d'avoir transporté cette eau ferrugineuse.



Après une histoire récente mouvementée, un procès ayant eu lieu entre le châtelain de Rochemure et la commune de Jaujac, concernant la propriété de cette dernière, et de son chemin d'accès. La commune gagna son procès et retrouva la jouissance de cette source. Le châtelain fut condamné à restituer la fontaine et le chemin. Au passage, lorsqu'il vendit le château, il en profita pour raser la magnifique forêt séculaire du Peschier, ce qui constitua un véritable désastre écologique.

Récemment, pendant le confinement, je m'y suis rendu en promenade et j'ai constaté qu'un mince filet s'écoulait du tuyau. Une semaine plus tard, j'étais attristé et inquiet de ne plus la voir couler C'était la première fois que je constatais celas.

J'en informais au passage un membre du PNR.

Il y a quelques temps, en y retournant, j'ai constaté avec plaisir qu'elle coulait avec un beau débit.

J'appris qu'un agent communal efficace avait ressuscité cette source en nettoyant le bassin de réception intérieur du local et le tuyau d'écoulement.

Christian Rieu

AVIS DE RECHERCHE

Nous recherchions :

- De vieux outils, de vieux ustensiles de cuisine, bien conservés, dans le but de les prendre en photos.
- Des renseignements sur l'ancien pont de Jaujac détruit lors de la crue de 1857. (voir article dans le bulletin N°2).

Nous recherchons :

- Les noms et prénoms des enfants de la photo de classe. (compléter et corriger)
- D'autres photos de classes, de groupes, de mariages, de communions avec dates et noms.

L'ARMAGNA DU PERE MENFOUTE

Le Cévenol 1954

Le papet du père Menfouté disait en patois :

Lous Covéniés soun « pétégo » coumo lou monde d'en bas et « oresta » coumo lou monde d'en naoun.

Mais Gabriel Faure a mieux dit en français :

Le Cevenol est ardent et fougueux comme un méridional, patient et réfléchi comme un homme du nord

Dicton cévenol 1960

Un pichot degout de féon ...Gasto eno colieyrado de méou

Une petite goutte de fiel, empoisonne une grosse miche de miel

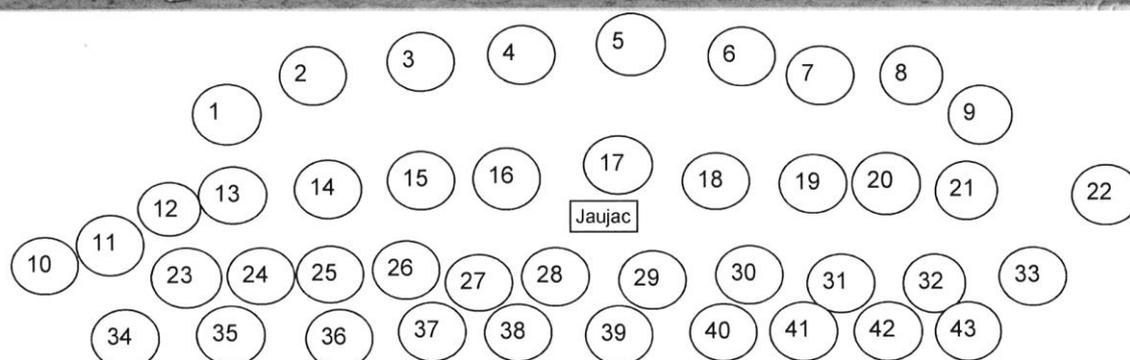
Balayez devant votre porte

Ei raroment proprè oquel que vous solis. Et taou vous repouscho de faou lou bé-dé-canard que iel fai-lou qu'...aousé de loulo.

Est rarement propre celui qui vous salit. Et tel vous accuse de faire le bec de canard qui lui fait le c.... de poule

NB : Cette triste vérité qui court trop souvent par les chemins, les braves gens auraient bien le droit de la laisser dehors par moins vingt degrés de froid, ça lui apprendrait à vivre et à mourir.

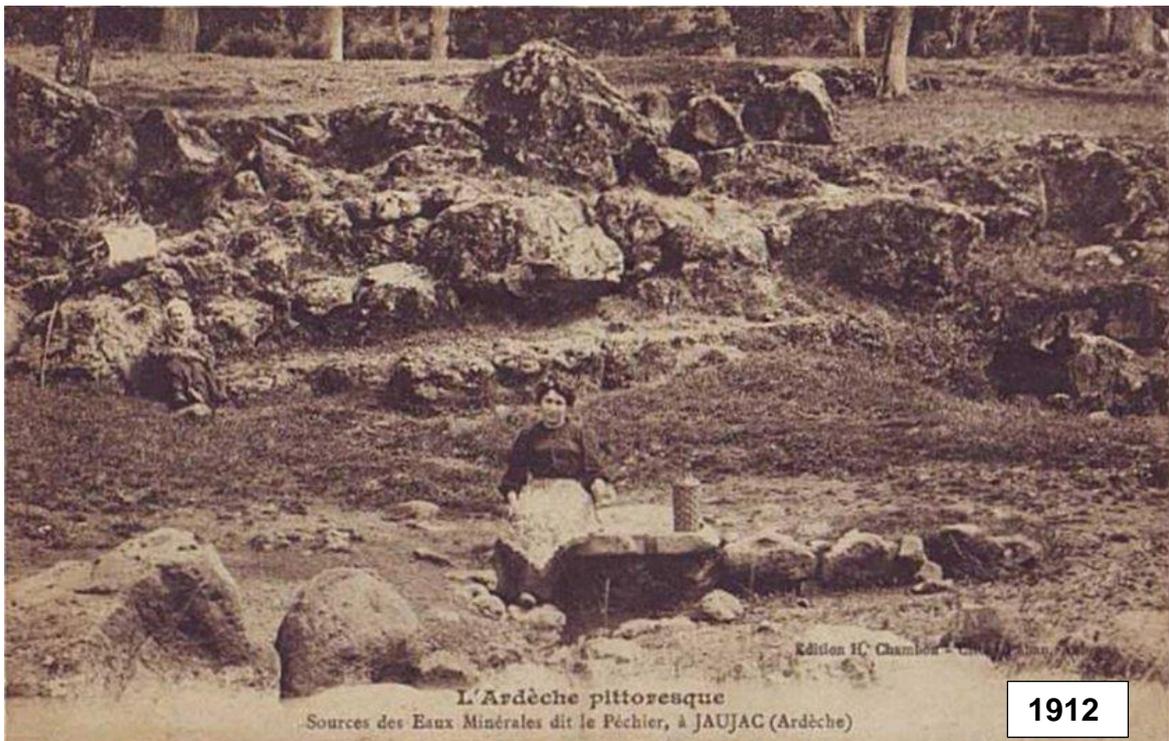
Lou Quéqué



- | | | | | | |
|----|---------------------|----|---------------------|----|-------------------|
| 1 | Serge MARCOU | 15 | Jeannine GAGNOUX | 29 | Christian LAURANS |
| 2 | Geneviève CARLE | 16 | Raymonde BOUCHON | 30 | M. P. SOULELIAC ? |
| 3 | Mireille PRUNARETTI | 17 | Renée CLAP | 31 | |
| 4 | Thérèse SABATON | 18 | Denise SEUZARET | 32 | BIGILLON |
| 5 | Henriette MOURRARET | 19 | Monique BERTRAND | 33 | Mireille MOURARET |
| 6 | Yvonne BLACHERE | 20 | Lucie SOULELIAC | 34 | LAURANS |
| 7 | Françoise SEROUL | 21 | Simone LIAUTIER | 35 | Francis VINCENT |
| 8 | Simone SEUZARET | 22 | René BERTRAND ? | 36 | VINCENT |
| 9 | Gérard BERTRAND | 23 | Jeanine LIAUTIER | 37 | SAUZON |
| 10 | BERTRAND | 24 | Jacqueline PEILHON | 38 | |
| 11 | Jean Pierre ROBERT | 25 | Georgette SOULELIAC | 39 | |
| 12 | Marcel GAUCHERAND | 26 | Ginette LIAUTIER | 40 | Christian |
| 13 | | 27 | | 41 | René VOLLE |
| 14 | | 28 | LABROT | 42 | BIGILLON |
| | | | | 43 | MEJEAN |

Classe de 1952

Document prêté par Monsieur René SOULELIAC



La prière de la Forêt

Homme,
Je suis la chaleur de ton foyer
 Par les froides nuits d'hiver
L'ombrage ami
 Lorsque brûle le soleil de l'été
Je suis la charpente de ta maison
 La planche de ta table
Je suis le lit dans lequel tu dors
 Et le bois dont tu fais tes navires
Je suis le manche de ta houe
 Et la porte de ton enclos
Je suis le bois de ton berceau et de ton cercueil

Ecoute ma prière
Ne me détruit pas

CONTACTS

Membres du Bureau

RIEU Christian et Michelle: 04.75.35.05.19

Email : christian.rieu@yahoo.fr

Guy MULOT: 04.75.93.21.02 - Jean STOCHETTI : 04.75.93.21.27